

La recherche en santé publique : pour une société plus prospère, bienveillante et durable

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION DANS LE CADRE DE LA
CONSULTATION SUR LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 2022

La recherche en santé publique : pour une société plus prospère, bienveillante et durable

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION DANS LE CADRE DE LA
CONSULTATION SUR LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 2022

Direction de la valorisation scientifique et qualité

Mai 2021

*Institut national
de santé publique*

Québec 

AUTEURS

Sophie Pouliot, conseillère scientifique
Nicole F. Bernier, conseillère scientifique spécialisée
Maude Chapados, conseillère scientifique spécialisée
Gilles Paradis, médecin conseil
Direction de la valorisation scientifique et qualité

SOUS LA COORDINATION DE

François Desbiens, vice-président
Vice-présidence aux affaires scientifiques

AVEC LA COLLABORATION DE

Réal Morin, médecin spécialiste
Direction développement des individus et des communautés

Julie Dostaler, directrice scientifique par intérim
Josiane Loiseau-Boudreau, chef d'unité par intérim
Irène Langis, agente d'information
Direction de la valorisation scientifique et qualité

MISE EN PAGE

Nicole Dubé, agente administrative
Direction de la valorisation scientifique et qualité

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-89304-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2021)

Avant-propos

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) est un centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, les autorités régionales de santé publique ainsi que les établissements dans l'exercice de leurs responsabilités. L'une des missions de l'INSPQ est d'informer le ministre de l'impact de politiques publiques sur l'état de santé de la population québécoise en s'appuyant sur les meilleures données disponibles. Sa loi constitutive lui confie également et de façon explicite un rôle d'information de la population sur les problèmes en émergence, leurs déterminants et les moyens efficaces de prévenir ou de résoudre ces problèmes.

Pour jouer efficacement son rôle en matière d'aide à la prise de décision, l'Institut compte sur le maillage de différentes expertises thématiques adaptées à l'évolution des besoins de la population. C'est par la mutualisation des savoirs, la création d'alliances et la collaboration à des réseaux de recherche que l'INSPQ peut rester à la fine pointe des savoirs pour mieux outiller les décideurs.

La loi constitutive de l'Institut lui confère en outre le mandat de contribuer aux programmes de formation universitaire en santé publique, ainsi qu'au développement de la recherche en santé publique. Des contrats d'affiliation sont conclus entre l'INSPQ et l'Université de Montréal ainsi que l'Université Laval. L'Institut s'est doté de leviers pour le développement de la recherche ainsi que de partenariats avec des groupes de recherche tels le Réseau de recherche en santé des populations du Québec et (nouvellement) le Centre de recherche en santé publique. Plus de 70 médecins et conseillers scientifiques spécialisés de l'INSPQ ont un statut de chercheur affilié universitaire, et des ententes de collaboration étroites ont été conclues avec six chercheurs externes à l'organisation.

Le présent mémoire, déposé dans le cadre la consultation du ministère de l'Économie et de l'Innovation sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022, s'inscrit donc directement dans la réalisation de son mandat et de sa mission en matière de développement et de valorisation des connaissances en santé publique. Les propositions qui y sont mises de l'avant visent à faire du Québec une société en santé, prospère, bienveillante et durable, au-delà du contexte sanitaire actuel.

Table des matières

Messages clés.....	1
1 Introduction	3
2 La recherche et l’expertise en santé publique : un créneau essentiel	5
2.1 Pour une prise de décision éclairée	5
2.2 Pour une prospérité durable.....	6
3 Les grands enjeux du développement de la recherche en santé publique	9
3.1 Des enjeux de recherche en santé publique	9
3.1.1 Financement des axes de recherche.....	9
3.1.2 Accès aux données.....	9
3.1.3 Maillage de l’Expertise de recherche en santé publique.....	10
3.2 Quelques enjeux spécifiques à l’INSPQ.....	10
4 Des recommandations pour une recherche de santé publique en soutien à la croissance économique et sociale du Québec.....	11
Recommandation 1 – Accroître le financement de la recherche en santé publique en la reconnaissant formellement comme un axe de la SQRI	11
Recommandation 2 – Encourager la carrière de chercheurs en santé publique dans les organisations de santé publique au Québec	11
Recommandation 3 – Soutenir la création d’infrastructures critiques de recherche en santé publique.....	12
Recommandation 4 – Soutenir les partenariats et collaborations provinciales, canadiennes et internationales	12
5 Conclusion	13
Références bibliographiques.....	15

Messages clés

Une population en santé est un facteur clé de développement économique d'une société.

La recherche en santé publique vise à fournir des solutions permettant d'améliorer la santé et le bien-être de la population. C'est pourquoi elle constitue un des secteurs de recherche importants au Québec et devrait occuper une place de premier ordre dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022.

La consultation du ministère de l'Économie et de l'Innovation est bien accueillie par l'Institut. Elle nous offre l'occasion de situer la recherche en santé publique parmi l'ensemble des champs de recherche et de la renforcer.

Plusieurs organisations de santé publique, dont l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), ont le mandat de réaliser des recherches, mais ne possèdent pas les conditions nécessaires à cette fin.

Ces conditions sont les suivantes :

- Inscrire la recherche en santé publique comme un axe de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022;
- Accorder le statut d'organisme de recherche aux organisations de santé publique qui sont mandatées pour en réaliser;
- Briser les barrières d'accès à des données importantes pour la réalisation de recherches en santé publique;
- Doubler le financement de la recherche en santé publique pour fournir davantage de données scientifiques requises dans l'élaboration et l'évaluation des politiques et des programmes favorables à la santé et au bien-être de la population.

Un financement accru permettra la création d'infrastructures de recherche, l'utilisation de technologies de pointe et le développement de carrières de chercheurs en santé publique.

1 Introduction

Depuis sa fondation en 1998, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) travaille à favoriser l'avancement des connaissances requises pour le plein déploiement des interventions de santé publique et l'adoption de politiques publiques favorables au bien-être et à la santé des Québécois. En conformité avec sa loi constitutive qui lui octroie des responsabilités en matière de soutien à la décision, de formation de la relève et de développement des connaissances, l'INSPQ salue l'initiative de la présente consultation du ministère de l'Économie et de l'Innovation en vue du renouvellement de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022.

La crise sanitaire vécue ces derniers mois constitue un vibrant rappel de l'importance de la recherche et de la mobilisation des connaissances en général et jette la lumière sur un secteur peu connu de la recherche, celui de la santé publique¹. Les effets collatéraux de la pandémie auront plus globalement attesté de l'importance de la santé et du bien-être de la population pour le maintien d'une économie dynamique, inclusive et prospère.

Ainsi, tout en prenant acte des impératifs en matière de culture entrepreneuriale innovante ciblés par le document de consultation, l'INSPQ souhaite rappeler dans le présent mémoire que le milieu de la recherche en santé publique fait partie de l'écosystème québécois de recherche et d'innovation. À ce titre, un volet de la future Stratégie devrait lui être consacré, afin de faire face aux défis complexes que devra relever le Québec. Au-delà de l'actuel contexte de pandémie, le bassin d'expertises variées et interdisciplinaires de la recherche en santé publique constitue un atout indéniable sur lequel doit miser une société comme la nôtre qui souhaite se maintenir à l'avant-garde.

Parce que la recherche en santé publique dépasse le secteur strict du contrôle des infections en contexte pandémique, le présent mémoire propose un bref survol de la recherche en santé publique en montrant quelques objets de recherche et de l'expertise québécoise dans ce domaine ainsi que leur pertinence pour l'économie et la société. Il expose ensuite les principaux défis à relever pour les milieux de recherche plus appliquée comme l'INSPQ et propose- quelques solutions. Celles-ci visent le renforcement des capacités de recherche en santé publique et, par le fait même, l'atteinte de l'objectif central de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022 : faire du Québec de demain, une société plus prospère, bienveillante et durable.

¹ Dans le cadre de ce mémoire, la recherche en santé publique réfère à l'ensemble des activités de recherche réalisées par les organisations de santé publique.

2 La recherche et l'expertise en santé publique : un créneau essentiel

La pandémie du SRAS-CoV-2 a amené le Québec à faire dans l'urgence plusieurs choix critiques qui se sont répercutés dans pratiquement tous les secteurs d'activité de la société québécoise. Le rôle de la recherche et de l'expertise de la santé publique en soutien à la décision gouvernementale, souvent méconnu de la population et des autres secteurs d'activité, a été exposé à la vue de tous. Il faut savoir aussi que la recherche en santé publique représente, pour le Québec, une source non négligeable d'innovation sociale.

2.1 Pour une prise de décision éclairée

Depuis un peu plus d'un an, les données et l'expertise de la santé publique de tous les paliers administratifs (national, régional, local) ont été grandement mobilisées par les autorités gouvernementales pour anticiper et répondre aux urgences de la crise sanitaire, éteindre les foyers d'éclosion et ralentir la propagation de la COVID-19. Elles ont soutenu la prise de décision sur plusieurs enjeux d'importance tant pour la santé de la population que pour le maintien du fonctionnement minimal de l'économie québécoise (ex. : modes de transmission, équipements de protection, pratiques sanitaires en milieu de travail, mesures de confinement et de déconfinement, facteurs d'adhésion des personnes aux mesures sanitaires et à la vaccination).

Au-delà de ces enjeux directement liés à la propagation du virus SRAS-CoV-2, la pandémie a contribué à l'accentuation d'autres enjeux d'ordre économique, psychosocial et sociétal. Bien que cela puisse paraître moins évident, ces problématiques ont toutes une incidence sur la santé et le bien-être des personnes et de la population en général. On pense notamment à l'insécurité financière et alimentaire, aux conditions de vie des aînés, à la santé mentale, à la violence conjugale et familiale, aux préoccupations quant à la dépendance aux écrans et plus généralement, à la répartition inégalitaire, dans la société, du fardeau du confinement et des mesures d'urgence.

L'instauration du télétravail massif, permettant de rester compétitif dans un marché du travail en évolution, pourrait être associée à l'augmentation de problèmes musculosquelettiques et à la sédentarité. De nouvelles pratiques de gestion seront implantées pour revoir la répartition du travail, maintenir la productivité à distance et consolider le climat d'équipe.

La crise a aussi dévoilé toute l'importance de l'infodémie, la circulation de fausses nouvelles et la méfiance de certains groupes du public envers les faits scientifiques. Il s'agit en soi d'un domaine de recherche peu développé qui devra être mieux compris et maîtrisé, dans un monde où le réchauffement climatique risque d'accélérer le rythme des événements perturbateurs auxquels nous devons collectivement faire face.

Au sortir de la présente crise sanitaire, il est important de documenter l'impact sanitaire, mais aussi social qu'aura eu la pandémie sur divers groupes de la population, notamment sur les populations les plus vulnérables. De la pandémie, nous pourrions tirer des enseignements pour mieux faire face aux défis qui s'inscrivent déjà dans un proche horizon. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a d'ailleurs publié en décembre 2020 les orientations qu'il privilégie en matière de recherche, d'évaluation et de suivi pour l'horizon 2020-2024 (MSSS, 2020) et cible dans ce même document les priorités pour lesquelles un financement direct sera octroyé à partir des budgets disponibles. Les chercheurs en santé publique se mobiliseront pour répondre aux besoins en recherche interventionnelle jugés les plus criants. Le MSSS recense aussi d'autres enjeux d'intérêts, moins

directement liés à la prestation de services qu'aux conséquences de la pandémie sur la santé, y compris le confinement et les mesures de distanciation. S'il encourage le développement des connaissances autour de ces priorités de recherche jugées pertinentes, afin notamment d'orienter et d'adapter les services et les interventions de santé publique, cet appui n'est pas nécessairement assorti d'un financement.

C'est là, tout comme dans le soutien au développement de connaissances autour de problèmes aujourd'hui méconnus ou émergents, qu'une stratégie de recherche et d'innovation élaborée au sortir d'une pandémie historique peut contribuer, par son rôle structurant, à maintenir le Québec résilient et à l'avant-garde. Croissance économique durable, santé et bien-être de la population sont interreliés. La recherche en santé publique est source d'innovation sociale et est donc un domaine où les connaissances générées ont des impacts sur l'économie du Québec. Pour cette raison, elle devrait figurer clairement parmi les axes privilégiés de la Stratégie.

2.2 Pour une prospérité durable

Pour avoir une économie vigoureuse et durable dans les prochaines années, il est indispensable que la population demeure en santé. Une population en santé génère la croissance économique en créant des opportunités pour les individus d'optimiser leur éducation, leur travail et leur potentiel humain (Suhrcke, M. *et al.*, 2008) ce qui tendra à se répercuter sur les collectivités.

Il existe en effet de nombreux exemples où les chercheurs de santé publique ont contribué de près ou de loin à la richesse collective soit en identifiant des facteurs de risques ou en évaluant des innovations sociales qui diminuent ces risques et augmentent le potentiel des individus et des communautés. Une contribution importante a consisté en des travaux sur le développement des réseaux des centres de la petite enfance, lesquels ont démontré l'impact majeur de ces mesures sur l'activation des femmes sur le marché du travail, ainsi que sur le développement des enfants.

A contrario, d'autres recherches ont permis d'estimer les coûts liés à l'inaction. Par exemple, une étude réalisée par Ouranos (Larrivée, C. *et al.*, 2015) permet d'estimer les coûts cumulatifs des impacts de la chaleur sur la santé avec les changements climatiques sur un horizon temporel de 50 ans (2015-2064). Ces coûts s'élèveraient pour le gouvernement à plus de 370 M\$ et, pour la société, à près de 33 G\$, essentiellement attribuables aux pertes de vie prématurées. Les changements climatiques génèrent une multitude d'autres coûts, liés notamment à la qualité de l'air et aux maladies infectieuses transmissibles à l'homme par les animaux (zoonoses).

Plus globalement, plusieurs travaux démontrent que les gouvernements ont tout intérêt à prendre des mesures favorisant la santé parce que les maladies et les incapacités ont des impacts négatifs sur la productivité globale et les recettes fiscales en plus d'engendrer des coûts liés à l'offre de soins et de services (OCDE, 2017).

Une mauvaise santé de la population présenterait donc le potentiel de constituer un réel frein à la croissance économique. À ce titre, selon l'OCDE, l'accroissement des inégalités entre 1985 et 2005 aurait privé les économies des pays fortement industrialisés d'une croissance cumulée de 4,7 points de pourcentage entre 1990 et 2010 (OCDE, 2015). En se basant sur les données pour 19 pays européens, l'Organisation mondiale de la santé soutient, dans le même ordre d'idées, qu'une réduction de 50 % de l'écart de l'espérance de vie² entre les groupes sociaux de ces pays assurerait

² L'espérance de vie étant un indicateur global de l'état de santé d'une population.

des bénéfices monétaires représentant entre 0,3 % et 4,3 % de leur produit intérieur brut (World Health Organization, 2019).

Ces exemples illustrent en quoi la recherche en santé publique, différente de la recherche sur les soins de santé, s'avère encore une fois une alliée incontournable d'une société bienveillante, prospère et durable, surtout dans le contexte de vieillissement accéléré de la population du Québec. Ce secteur de la recherche est toutefois confronté à différents enjeux qui minent ses capacités de contribution à la hauteur de son plein potentiel. La prochaine section du mémoire en effectue le portrait à grands traits.

3 Les grands enjeux du développement de la recherche en santé publique

Divers enjeux du développement de la recherche en santé publique devraient faire l'objet d'une attention particulière afin d'assurer un rehaussement des capacités de ce réseau d'expertise. En voici les principaux.

3.1 Des enjeux de recherche en santé publique

3.1.1 FINANCEMENT DES AXES DE RECHERCHE

Le financement de la recherche attribué à la santé publique s'avère largement inférieur, en proportion, à d'autres budgets comme celui affecté à la recherche biomédicale et à la recherche clinique.

Shiell et Di Ruggiero (2009) ont estimé qu'au cours des neuf premières années de leur existence, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont consacré un peu moins d'un demi-milliard de dollars à la recherche en santé publique et des populations (tous programmes confondus). Cela ne représente qu'environ 7,4 % des 6,2 milliards attribués par les IRSC au cours de cette période, ce qui est largement en deçà des retombées sociétales des innovations réelles et potentielles issues des travaux de recherche en santé publique. La plus grande partie des subventions a été consacrée à la recherche fondamentale (Shiell, A et Di Ruggiero, E, 2009).

Cette situation perdure au fil des ans. Ainsi, en 2017-2018, sur un montant global de 1 036 M\$ investis par les IRSC en subventions et bourses, seuls 9 % (91 M\$) ont été dédiés à la recherche en santé publique et des populations. Par opposition, 46 % (472 M\$) des subventions et bourses sont allés à la recherche biomédicale et 14 % (140 M\$) à la recherche clinique³.

Au Québec, le même constat s'impose. Une estimation du Fonds de recherche du Québec en santé⁴ (FRQS) indique que le financement global octroyé à des projets de santé publique représentait seulement 11,6 % des fonds accordés par le FRQS en 2017 et 12,5 % en 2021. Malgré cette légère hausse, les demandes de bourses de formation en santé publique sont en nette diminution depuis 2017.

3.1.2 ACCÈS AUX DONNÉES

La capacité de recherche en santé publique se voit aussi contrainte par les barrières à l'accès, au partage et à l'exploitation des données sur l'état de santé de la population (données d'enquêtes, données d'utilisation des services de santé, fichiers de naissances, décès, registres, etc.). Ces données sont issues des banques de données cliniques, administratives et publiques, dont l'exploitation, par les technologies issues de l'intelligence artificielle, permettraient de mieux répondre aux enjeux de santé publique.

D'autres provinces, comme le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Ontario, se sont dotées de mécanismes transparents, efficaces et sécuritaires permettant l'accès et l'exploitation des données provinciales de santé et bien-être dans les conditions qui permettent de conserver la confidentialité depuis des décennies dans certains cas.

³ Données tirées du site des IRSC : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/50218.html>.

⁴ Communication interorganisationnelle. Cette estimation inclut : bourses de formation, financement pour le développement de carrière et pour des regroupements (centres de recherche, instituts, réseaux).

3.1.3 MAILLAGE DE L'EXPERTISE DE RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE

Le rayon d'action de la santé publique est très large et la recherche dans ce domaine nécessite la contribution de nombreuses disciplines tant des sciences de la santé que des sciences humaines, sociales, environnementales et de la gestion. Le maillage de ces disciplines permet une compréhension plus approfondie des déterminants de la santé et du bien-être de la population. Il contribue aussi à l'élaboration de méthodologies novatrices d'intervention et au développement de meilleures pratiques en matière de prévention et de promotion de la santé, de surveillance et d'évaluation.

Les enjeux complexes avec lesquels le Québec doit déjà composer tels que les changements climatiques, le vieillissement ou le virage numérique nécessitent une consolidation de ce maillage, ainsi qu'une reconnaissance de la contribution de la recherche en santé publique dans le développement de réponses novatrices.

3.2 Quelques enjeux spécifiques à l'INSPQ

L'Institut est confronté à sa double mission de soutien aux décideurs et de recherche. La plus grande partie des financements qu'il reçoit est attachée à des mandats spécifiques qui lui sont confiés majoritairement par le MSSS (et d'autres organismes) en son rôle de soutien à la décision. L'INSPQ ne reçoit pas de financement pour le développement de sa propre programmation de recherche dans le cadre de ses activités.

Certains projets de recherche menés à l'INSPQ sont financés par les Instituts de recherche en santé du Canada. Cependant, la grande majorité des chercheurs de l'Institut ne sont pas admissibles comme chercheurs principaux aux concours de chercheurs boursiers et ne peuvent pas soumettre de demandes à titre de chercheur principal aux programmes de subventions offerts par les FRQ. Cette situation affecte la capacité d'attraction et de rétention de l'expertise en soutien à la prise de décision publique.

Selon la loi constitutive de l'INSPQ, un autre de ses mandats consiste à informer la population sur son état de santé et de bien-être, sur les problèmes en émergence, leurs déterminants et les moyens efficaces de prévenir ou de résoudre ces problèmes. Il est donc attendu de l'organisation qu'elle anticipe les enjeux à venir, qu'elle « lève des drapeaux » au bon moment et qu'elle soutienne les autorités concernées dans leur réponse. L'Institut joue déjà ce rôle en fournissant des informations de qualité visant à soutenir la prise de décision gouvernementale. Sa contribution pourrait toutefois être consolidée et accrue par des capacités plus grandes. Celles-ci permettraient notamment d'accroître les partenariats avec les milieux universitaires et de la recherche situés au Québec comme ailleurs, mais aussi de favoriser l'attraction de la relève et sa rétention.

4 Des recommandations pour une recherche de santé publique en soutien à la croissance économique et sociale du Québec

Les constats qui précèdent plaident en faveur d'un rehaussement des capacités de la recherche en santé publique. Diverses recommandations propres à la formation des chercheurs, à l'accroissement des investissements structurants en recherche en santé publique appliquée au Québec ainsi que les incitatifs aux partenariats multidisciplinaires en milieux de recherche appliquée sont effectuées.

RECOMMANDATION 1 – ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE EN LA RECONNAISSANT FORMELLEMENT COMME UN AXE DE LA SQRI

La recherche en santé publique produit des connaissances pour aider et soutenir la décision gouvernementale et le développement de politiques publiques. Au Québec, comme au Canada, le financement de la recherche en santé publique, particulièrement celle qui est réalisée par les acteurs du secteur public, représente une proportion relativement faible des investissements en recherche dans le domaine de la santé. L'INSPQ croit dès lors souhaitable de doubler le financement annuel de la recherche en santé publique octroyé par les trois fonds de recherche du Québec.

Un financement accru permettrait la création d'infrastructures de recherche, l'utilisation de technologies de pointe, le développement de carrières de chercheurs en santé publique et le rehaussement de la capacité de maillage entre les organisations.

RECOMMANDATION 2 – ENCOURAGER LA CARRIÈRE DE CHERCHEURS EN SANTÉ PUBLIQUE DANS LES ORGANISATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE AU QUÉBEC

Plusieurs organisations de santé publique ont le mandat légal d'effectuer des recherches nécessaires à la réalisation de leurs mandats. Cependant, comme mentionné plus tôt, peu d'expertise en recherche en santé publique existe hors des universités et de certains centres de recherche hospitaliers. Il est donc critique d'augmenter la capacité de réaliser des recherches appliquées qui, parce qu'elles sont directement orientées vers les réponses attendues par les décideurs gouvernementaux, ne peuvent être assurées que par les chercheurs travaillant au sein du réseau de santé publique. L'INSPQ occupe une position stratégique au cœur du réseau et pourrait contribuer à la réalisation de ce type de recherche. À cet égard, nous recommandons :

- 1) La création de bourses doctorales pour des étudiants qui réaliseront leur recherche en milieu de santé publique sous la supervision de chercheurs universitaires et chercheurs d'organisations comme l'INSPQ. Ceci encouragerait les jeunes chercheurs à poursuivre leur carrière en milieu de pratique plutôt qu'uniquement à l'université.
- 2) La création de postes de chercheurs de carrière dans les organisations de santé publique qui ont déjà des mandats d'expertise nationale comme l'INSPQ. Ceci est une étape critique pour l'avenir à long terme d'une recherche de qualité au service de la décision. De plus, ces postes devraient être reconnus par les Fonds de recherche du Québec afin que ces chercheurs soient éligibles à tous les concours de subvention incluant les subventions salariales.
- 3) La création de bourses salariales réservées pour des chercheurs en milieux de pratique pour promouvoir l'obtention de postes conjoints université-INSPQ et créer des filières de carrière de chercheurs en milieux appliqués de santé publique.

RECOMMANDATION 3 – SOUTENIR LA CRÉATION D’INFRASTRUCTURES CRITIQUES DE RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE

Les chercheurs de sciences fondamentales ont accès au financement sur base compétitive des laboratoires et des équipements de pointe pour leur recherche. Le travail des chercheurs en santé publique repose quant à lui, non pas tant sur des équipements ou des laboratoires, mais plus généralement sur l'accès à des banques de données sur l'état de santé de la population (données d'enquêtes, données d'utilisation des services de santé, fichiers de naissances, décès, registres, etc.), la réalisation d'enquêtes, le suivi longitudinal de populations (vulnérables, par exemple), la modélisation et les approches communautaires. Les barrières à l'accès, au partage et à l'exploitation des données à des fins de recherche sont nombreuses. Les outils d'exploitation ou d'analyse de ces données sont les ordinateurs et logiciels performants d'analyse incluant les nouvelles approches analytiques dites « d'intelligence artificielle ». Les expertises pour les réalisations d'enquêtes, la modélisation et les approches communautaires commandent des expertises variées.

Afin de soutenir la création d'infrastructures de recherche en santé publique, nous recommandons :

- 1) D'améliorer l'accès aux bases de données cliniques et administratives pour les chercheurs des secteurs universitaires et publics afin de produire les évidences nécessaires à la prise de décision.
- 2) D'encourager le développement, l'évaluation et l'utilisation de nouvelles technologies telles que les systèmes de surveillance automatisés, l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres technologies en recherche en santé publique afin d'améliorer la capacité d'anticiper les défis de santé publique futurs et d'y répondre de façon efficiente.
- 3) De soutenir la création d'équipes de recherche interinstitutionnelles et de réseaux de chercheurs provenant de milieux divers (universitaires, communautaires, du secteur public et parapublic, etc.) pour fédérer les expertises, les expériences et augmenter les capacités de recherches utiles à la décision.
- 4) De donner aux équipes de chercheurs, en particulier celles qui œuvrent près des décideurs et des populations, les outils requis pour réaliser les recherches nécessaires à la production de connaissances probantes et d'informations utiles à la décision. Ces outils sont à la fois intellectuels (chercheurs à la formation multidisciplinaire œuvrant dans les milieux appliqués de santé publique), organisationnels (accès au financement nécessaire pour la réalisation de recherches et pour la carrière de chercheur), structureaux et légaux (moyens et autorisation d'accès et d'exploitation des bases de données, de création d'enquêtes, etc.).

RECOMMANDATION 4 – SOUTENIR LES PARTENARIATS ET COLLABORATIONS PROVINCIALES, CANADIENNES ET INTERNATIONALES

La pandémie de SRAS CoV-2, les changements climatiques, l'amélioration des habitudes de vie, la prévention des troubles mentaux, etc. sont autant d'enjeux qui font appel à des expertises multidisciplinaires, des collaborations interinstitutionnelles et qui débordent largement les frontières du Québec. En santé publique, le réseau de recherche en santé des populations du Québec est un exemple de structure de recherche dédiée à l'amélioration de la santé de la population et au soutien aux décideurs. Par contre, un tel réseau devrait pouvoir accroître sa capacité de recherche et développer des collaborations nationales et internationales afin de faire profiter tout le Québec de l'expertise globale en santé publique et ainsi contribuer à l'essor économique et social du Québec.

Pour ce faire, nous recommandons la mise en place d'initiatives de collaboration nationale et internationale axées sur les principaux enjeux de santé publique auxquels notre société aura à faire face dans les années à venir : surveillance de maladies émergentes, changements climatiques, santé mentale, vieillissement, etc.

5 Conclusion

La recherche en santé publique est non seulement un créneau essentiel pour la prise de décision et le développement économique durable, mais elle joue aussi un rôle majeur dans le maintien et l'amélioration de la santé et le bien-être de la population qui représentent une valeur en soi.

En réponse aux principaux enjeux mis de l'avant dans ce mémoire, il nous apparaît incontournable que la recherche en santé publique constitue un axe de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

Le rehaussement du financement de la recherche appliquée en santé publique s'avère aussi un levier important. Pour atteindre les objectifs fixés, il doit toutefois être envisagé en complémentarité avec d'autres actions vouées notamment à la (au) :

- développement de l'expertise de recherche en santé publique dans le réseau de santé publique, incluant la capacité d'analyse économique des principaux enjeux de santé publique;
- création d'infrastructures facilitant l'accès et le traitement des données sur la santé de la population;
- soutien à l'accroissement des partenariats nationaux et internationaux.

La mise à jour de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022 s'avère une bonne occasion de considérer les enjeux liés à la recherche en santé publique et de lever les barrières existantes afin de déployer son plein potentiel.

Références bibliographiques

- Larrivée, C, Sinclair-Desgagnés, N, Da Silva, L, Revéret, J.P., et Desjarlais, C. (2015). *Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois* (p. 58 pages) [Rapport d'étude]. Ouranos.
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/evatuation-impacts-cc-couts-qc-etat.pdf>
- MSSS. (2020). *Orientations de santé publique en matière de recherche, d'évaluation et de suivi 2020-2024 : La pandémie de la COVID-19 et ses conséquences*. (p. 22).
- OCDE. (2015). *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*. Paris. https://read.oecd-ilibrary.org/employment/tous-concernes-pourquoi-moins-d-inegalite-profite-a-tous_9789264235519-fr#page5
- OCDE. (2017). *Policy brief. Time to Act : Making Inclusive Growth Happen*.
https://www.oecd.org/inclusive-growth/Policy_Brief_Time_to_Act.pdf
- Shiell, A, & Di Ruggiero, E. (2009). *Assessing the return on Canada's public investment in population and public health research : Methods and metrics*. Academy of Health Sciences.
- Suhrcke, M, Sauto Arce, R, McKee, M, et Rocco, L. (2008). *Economic Costs of Ill Health in the European Region*. Organisation mondiale de la santé.
- World Health Organization. (2019). *Healthy, prosperous lives for all : The European Health Equity Status Report*. <https://www.euro.who.int/en/publications/abstracts/health-equity-status-report-2019>

www.inspq.qc.ca